



1^{re} rangée : Marc Nantel, président SEUAT et Roger Bernard (Lac-Tém.)
 2^e rangée : Micheline Tremblay (vice-prés.), Francis Noël (conseiller), Elaine Lacombe (sec.-trés.), Johanne Arseneault (Lac-Abitibi), Francine Magny (Harricana), Louise Gervais (conseillère), Gilles Godbout (JEA), Paule Gagné (Baie-James), Jacques Blanchet (conseiller) et Luc Gravel (Rouyn-Noranda)

LE SEUAT REÇOIT LE PRESTIGIEUX PRIX PAPILLON D'OR

Ce prix est remis annuellement à l'un des syndicats affiliés à la CSQ pour souligner son implication sociale au sein du Mouvement des établissements verts Brundtland (EVB). Né en 1993, le mouvement des EVB vise à promouvoir les valeurs d'écologisme, de pacifisme, de solidarité et de démocratie dans un objectif d'éduquer et d'agir pour un avenir viable. Le mouvement compte aujourd'hui plus de 1200 établissements scolaires dans ses rangs à la grandeur du Québec.

*La CSQ vise à souligner l'implication du SEUAT au sein du mouvement des EVB et ce, pour une **troisième** fois. Cette fois-ci, ce prix constitue surtout une reconnaissance de l'engagement manifesté par le SEUAT au cours des dernières années dans le dossier minier notamment par son insistance à ce qu'un débat social large soit tenu en ce qui concerne le développement accéléré des mines à ciel ouvert en Abitibi-Témiscamingue et des problématiques qui en découlent.*

La remise du Papillon d'Or au SEUAT vise aussi à souligner le soutien que le SEUAT a apporté aux responsables de services de garde en milieu familial de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ungava dans leur lutte contre le gouvernement Charest qui leur avait nié le droit de s'organiser en syndicat, ce qui allait clairement à l'encontre de la Charte des droits et libertés de la personne, laquelle garantit la liberté d'association.